



# PRIX EUROPÉEN DE LA MICROFINANCE 2025

Renforcer la Résilience grâce à l'Assurance Inclusive



## Note Conceptuelle et Lignes directrices du Prix

Le Prix européen de la Microfinance 2025 met en valeur les organisations **qui permettent à des personnes vulnérables et à faible revenu de renforcer leur résilience et de gérer les risques via une assurance inclusive et efficace.**

Organisé par :

En partenariat avec :



## Table de matières

<b>Comprendre le risque et l'importance de l'assurance</b>	<b>3</b>
<b>Qu'est-ce que l'assurance inclusive ?</b>	<b>4</b>
Bref aperçu du paysage de la micro-assurance	4
<b>Défis liés à la mise en œuvre d'initiatives d'assurance inclusive qui fonctionnent pour les clients</b>	<b>6</b>
<b>Critères d'éligibilité</b>	<b>9</b>
<b>Depôt de candidature</b>	<b>9</b>
<b>Rétombées du Prix</b>	<b>12</b>
<b>À propos du Prix européen de la microfinance</b>	<b>13</b>

## Comprendre le risque et l'importance de l'assurance

Les populations vulnérables et à faible revenu sont confrontées à de nombreux risques qui mettent leur stabilité financière et leur bien-être général en péril. Des chocs économiques, tels que l'inflation, les pertes d'emploi ou de brusques changements dans les conditions du marché, peuvent rapidement faire fondre les maigres économies des familles et les plonger dans la pauvreté. Des crises sanitaires, qu'elles soient dues à des pandémies, à des maladies chroniques ou à des urgences médicales inattendues, font peser une charge financière importante sur les ménages qui n'ont pas ou peu accès à des soins de santé financièrement abordables. Le changement climatique et des phénomènes météorologiques extrêmes, tels que les inondations, les sécheresses et les ouragans, ont en outre un impact disproportionné sur les personnes en situation précaire en détruisant leurs logements, leurs moyens de subsistance et leurs sources alimentaires. On estime que les catastrophes liées au climat déplacent chaque année plus de 30 millions de personnes dans le monde, les communautés à faible revenu étant les plus touchées. L'absence de filets de sécurité sociale ne fait qu'exacerber les difficultés, laissant de nombreuses personnes dépourvues des moyens nécessaires pour se remettre de ces chocs.

Traditionnellement, les populations à faible revenu gèrent les risques en comptant sur des mécanismes informels pour s'en sortir. L'épargne, bien que cruciale, est souvent insuffisante pour affronter des situations d'urgence de grande ampleur, et de nombreuses personnes ont du mal à épargner de manière régulière du fait de leurs contraintes financières quotidiennes. Les réseaux informels, tels que la famille et la communauté, peuvent être d'un certain secours, mais qui peut s'avérer peu fiable ou insuffisant face à des crises de grande ampleur.

Si ces méthodes traditionnelles jouent un rôle important, elles ne suffisent pas à garantir une résilience financière à long terme. Il apparaît donc qu'une approche plus structurée de la gestion des risques s'impose et que l'assurance doit faire partie de la solution proposée. En offrant une protection financière contre les événements imprévus, l'assurance aide les ménages à faible revenu à atténuer les pertes, à s'en remettre plus rapidement et à se prémunir contre les chocs futurs. L'assurance leur permet sans doute aussi d'envisager la vie avec plus de confiance, et donc de mieux planifier, de mieux investir et de jouir d'une plus grande stabilité financière face à l'incertitude. Il paraît dès lors essentiel d'élargir l'accès à des produits d'assurance abordables et adaptés pour garantir une sécurité économique durable et la résilience des communautés vulnérables.

Il est néanmoins rare que l'assurance figure en tête de liste des achats, en particulier lorsque ses avantages ne sont pas toujours compris ou lorsque le budget est serré. De nombreux clients potentiels préfèrent en outre ne pas penser à des événements négatifs et encore moins les planifier, et le sentiment que le paiement des primes sera une perte d'argent si aucun sinistre ne survient n'arrange rien à l'affaire. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des assurances soient obligatoires, et non volontaires, et que la souscription d'une assurance par le client relève du parcours du combattant pour le prestataire. En effet, selon un dicton bien connu du secteur, « l'assurance ne s'achète pas, elle se vend ».

## Qu'est-ce que l'assurance inclusive ?

L'assurance inclusive fait référence à des produits d'assurance conçus pour être accessibles, financièrement abordables et adaptés aux besoins des populations à faible revenu qui sont souvent exclues des marchés d'assurance traditionnels. À la différence de l'assurance traditionnelle, qui exige généralement des documents détaillés et le paiement régulier de primes, l'assurance inclusive est structurée de manière à répondre aux besoins des personnes ayant des revenus irréguliers, des connaissances financières limitées et une plus faible capacité de paiement. Elle se caractérise souvent par de la flexibilité dans le versement des primes, des systèmes d'inscription simplifiés et une couverture qui coïncide avec les risques spécifiques auxquels sont confrontées les communautés marginalisées, comme les urgences sanitaires, les mauvaises récoltes ou les catastrophes liées au climat. L'objectif de l'assurance inclusive est d'étendre la protection financière à ceux qui, autrement, ne seraient pas assurés, en les aidant à gérer les risques de manière plus efficace.

### Bref aperçu du Paysage de la micro-assurance

Au cours de la dernière décennie, le secteur de la micro-assurance a connu une croissance significative, passant d'offres de niche à des produits plus complets et plus diversifiés, adaptés aux besoins des populations à faible revenu. L'étude « [Landscape of Microinsurance](#) », publiée en 2024 par Microinsurance Network, a permis de recueillir des informations dans 37 pays, auprès de 294 assureurs qui proposent un peu moins d'un millier de produits dans les secteurs de la santé, de l'assurance-vie, de l'agriculture et de l'immobilier. Ces produits apportent une couverture d'assurance à environ 344 millions de personnes en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, contre un peu plus de 331 millions en 2023. Pour les assureurs, ces produits représentent un chiffre d'affaires de 6,2 milliards USD en primes émises, contre 5,8 milliards USD en 2023.

Le déficit de protection reste néanmoins important, ce qui constitue une réelle opportunité pour les assureurs. Le marché de la micro-assurance dans les pays analysés par l'étude est estimé à près de 3 milliards de personnes, ce qui représente un marché potentiel d'environ 41 milliards de dollars en primes de micro-assurance. Les personnes couvertes par les produits mentionnés dans l'étude ne représentent que 12 % de cette population cible et seulement 15 % de la valeur totale estimée du marché. Cela laisse un énorme marché non desservi, signe qu'il est urgent de combler le déficit de protection et que les assureurs ont une fantastique opportunité commerciale à saisir.

L'assurance inclusive peut prendre des formes diverses et variées car elle s'adapte aux risques spécifiques et à la conjoncture des populations vulnérables. Cela dit, on peut répartir les produits d'assurance inclusive en **deux grandes catégories : les produits d'indemnisation et les produits basés sur un indice / paramétriques**.

**Les produits d'indemnisation** sont probablement les plus courants et les plus connus du grand public. Il s'agit essentiellement de produits d'assurances conçus pour indemniser l'assuré des pertes financières subies en raison d'un événement couvert. Leur structure de base est souvent calquée sur celle des régimes d'assurance traditionnels (par exemple, l'assurance vie et l'assurance invalidité, l'assurance maladie, etc.). Mais certaines assurances inclusives parmi les plus innovantes vont un cran

plus loin en tentant de relever les défis qui font de l'assurance un produit davantage axé sur l'offre que sur la demande – en particulier pour les ménages à faible revenu.

En voici quelques exemples :

- **L'assurance-vie couplée à une couverture santé** : ce produit prévoit non seulement le versement d'une indemnité aux ayants-droits en cas de décès de l'assuré, mais aussi le versement d'un montant forfaitaire à ce dernier s'il est atteint d'une maladie grave, ce qui l'aidera à couvrir ses frais médicaux et la perte de revenu pendant sa convalescence.
- **L'assurance santé couplée à des services complémentaires** : outre la couverture des prestations hospitalières en espèces (versements équivalant au nombre de jours passés à l'hôpital), ce produit offre d'autres avantages tels que des bilans de santé gratuits et des services de soins préventifs visant à promouvoir le bien-être général.
- **Une assurance contre les pertes d'exploitation pour les micros, petites et moyennes entreprises, assortie d'une aide à la gestion des risques** : outre la compensation des pertes de revenus et des coûts opérationnels consécutifs à certaines perturbations (inondations, incendies, etc.), ce produit peut également donner accès à des formations commerciales, à des plans de reprise après sinistre et à des services de cybersécurité afin d'aider les entreprises à atténuer les risques futurs.

**L'assurance basée sur un indice / paramétrique** est un type de couverture dans lequel les paiements sont déclenchés par des indices prédéfinis, des données satellitaires ou d'autres événements mesurables, tels que les niveaux de précipitations, la température, l'activité sismique, la vitesse du vent ou le rendement des cultures, plutôt que par des pertes individuelles réelles. Elle simplifie le traitement des demandes d'indemnisation, réduit les coûts administratifs et minimise l'aléa moral, ce qui la rend particulièrement utile pour couvrir de manière transparente et efficace des risques tels que les pertes agricoles ou les catastrophes naturelles.

En voici quelques exemples :

- **L'assurance basée sur l'indice des précipitations agricoles** : ce produit utilise les données pluviométriques des stations météorologiques ou les données satellitaires pour déclencher les paiements. Si les niveaux de précipitations tombent en dessous d'un seuil prédéfini au cours d'une saison de croissance critique, les agriculteurs reçoivent une indemnisation, ce qui les aide à se remettre des pertes liées à la sécheresse.
- **L'assurance basée sur l'indice de stress thermique pour le bétail** : ce produit se base sur un indice de chaleur (combinant la température et l'humidité) pour déterminer les paiements. Si l'indice de chaleur dépasse un seuil prédéfini pendant un certain nombre de jours consécutifs, les éleveurs reçoivent une indemnisation pour couvrir les pertes liées à la baisse de productivité ou à la mortalité du bétail due au stress thermique.
- **Assurance inondations paramétrique pour les propriétaires** : ce produit utilise les niveaux d'eau des rivières ou les données de cumul des précipitations comme élément déclencheur. Si les niveaux d'eau dépassent un seuil prédéfini ou si les précipitations atteignent un certain volume dans un délai déterminé, les propriétaires de maisons situées dans des zones inondables reçoivent automatiquement un montant pour couvrir les dommages, ce qui

permet une récupération rapide sans devoir passer par de longues procédures d'indemnisation.

Ces exemples montrent que l'assurance inclusive peut être adaptée à des besoins divers et variés, et qu'elle offre une approche flexible et pratique de la gestion des risques pour ceux qui en ont le plus besoin.

## Défis liés à la mise en œuvre d'initiatives d'assurance inclusive qui fonctionnent pour les clients

Si l'assurance inclusive offre une protection vitale aux populations vulnérables, elle s'accompagne toutefois de défis importants qui nuisent à son efficacité et à son adoption généralisée.



Un des principaux obstacles à l'assurance inclusive, c'est son **accessibilité financière**, car même les primes les plus minimales peuvent être un fardeau pour les personnes à faible revenu qui doivent souvent jongler avec des flux de revenus irréguliers et d'autres priorités financières. Pour y remédier, les assureurs peuvent prévoir des options de paiement flexibles ou lier le paiement des primes à leur trésorerie. Des partenariats avec les plateformes d'argent mobile permettent en outre de passer par des transactions pratiques et peu coûteuses. Enfin, le regroupement de l'assurance avec d'autres services, tels que les intrants agricoles ou les crédits, et l'offre de subventions dans le cadre de collaborations avec les gouvernements ou des ONG permettent de réduire encore un peu plus les coûts, d'augmenter la valeur perçue de l'assurance et de la rendre plus accessible à ceux qui en ont le plus besoin.

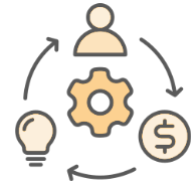
L'autre problème, c'est celui de l'**accessibilité**, car de nombreuses communautés mal desservies ne disposent ni de l'infrastructure physique ni des canaux de distribution nécessaires pour accéder aux produits d'assurance. Pour y remédier, les assureurs s'appuient sur des plateformes numériques – les téléphones portables et les applications téléphoniques notamment – pour pénétrer les zones reculées où l'installation de bureaux traditionnels s'avère compliquée. Des collaborations avec des organisations locales, des coopératives ou des groupes communautaires permettent un rapprochement en confiant la distribution des produits à des intermédiaires de confiance. Des méthodes de prestation innovantes, telles que les modèles de paiement à l'usage ou l'intégration de l'assurance à des services existants (l'achat de semences ou les soins de santé, par exemple), améliorent également l'accessibilité et veillent à ce que l'assurance soit à la portée de ceux qui en ont besoin.



**La méconnaissance** du fonctionnement de l'assurance et **le manque de confiance** dans les assureurs – généralement le signe d'inquiétudes concernant le refus d'indemnisation ou le manque de transparence – constituent aussi des obstacles importants à l'adoption de ce type d'assurance. Pour y remédier, les assureurs peuvent lancer des campagnes d'éducation ciblées, qui s'appuient sur des messages simples et adaptés à l'environnement culturel pour expliquer les avantages de l'assurance. L'instauration de la confiance passe également par la réduction des risques de vente abusive, la transparence des procédures d'indemnisation, la fourniture de documents clairs et le versement

rapide des indemnités. Un autre moyen très efficace de surmonter le problème de la confiance consiste à s'associer à des entités locales de confiance, telles que des chefs de communautés, des ONG ou d'autres organisations locales, ce qui permet de soutenir et de distribuer les produits, d'accroître la crédibilité et l'acceptation parmi les bénéficiaires potentiels.

En outre, garantir la **viabilité** et la **durabilité** sur le long terme n'est pas toujours chose aisée pour les assureurs lorsqu'ils desservent des populations à faible revenu. Pour garantir la durabilité, ils développent des **modèles commerciaux innovants**, tels que l'assurance basée sur un indice ou l'assurance paramétrique, qui réduisent les coûts administratifs et rationalisent le traitement des demandes d'indemnisation. Ils se servent également de **l'analyse des données et de la technologie** pour mieux évaluer et gérer les risques, et ainsi améliorer leur efficacité. Dernier point et non le moindre : grâce à des partenariats public-privé, les risques et les coûts peuvent être partagés et desservir les populations vulnérables devient financièrement possible tout en maintenant la rentabilité.



## Modalités d'intégration de l'assurance dans l'écosystème de la finance inclusive

L'assurance inclusive s'inscrit en complément d'autres services financiers en créant un filet de sécurité qui renforce la résilience et la stabilité financière. Associée à l'épargne, l'assurance permet aux souscripteurs de préserver leurs fonds pour des objectifs à long terme plutôt que de les voir fondre en temps de crise. Elle s'inscrit aussi en complément du crédit, car les prêteurs sont plus enclins à accorder des crédits aux particuliers et aux entreprises qui ont une couverture d'assurance, sachant que celle-ci réduit le risque de défaillance. En outre, les envois de fonds de la diaspora – qui sont une source de revenus essentielle pour de nombreux ménages à faible revenu – peuvent servir à payer les primes, gage d'une couverture continue sans répercussion sur les dépenses quotidiennes.

Grâce à **l'intégration de l'assurance dans l'écosystème financier au sens large**, les particuliers et les familles peuvent consolider leur assise financière, briser le cycle de la pauvreté et favoriser une croissance économique durable. Pour que les efforts d'inclusion financière soient réellement efficaces, l'assurance doit être considérée non pas comme un produit autonome, mais comme une composante essentielle d'une stratégie financière et d'atténuation des risques bien équilibrée.



La réussite de l'assurance inclusive passe aussi par **des partenariats**, surtout lorsqu'il s'agit d'atteindre les communautés mal desservies. Les PSF, et plus particulièrement les institutions de microfinance (IMF) figurent parmi les canaux de distribution les plus efficaces pour les produits d'assurance, car ils sont profondément ancrés dans les communautés à faible revenu, ont su établir une relation de confiance et disposent de réseaux étendus. En intégrant des produits de micro-assurance dans leur portefeuille de services existant, les IMF donnent à leur clientèle la possibilité d'accéder à l'assurance en même temps qu'à l'épargne et au crédit. Les relations étroites qu'ils entretiennent avec leurs clients leur permettent également de sensibiliser ces derniers aux produits d'assurance et de leur inspirer confiance, en s'attaquant à des obstacles courants tels que le scepticisme et le manque de connaissances financières.



Dans un autre exemple, le modèle de partenariat choisi est celui d'un assureur, d'une entreprise agro-technologique et de coopératives locales qui conjuguent leurs savoir-faire pour proposer une assurance paramétrique aux petits producteurs de café, afin de les prémunir de risques climatiques tels que la sécheresse ou les précipitations excessives. L'entreprise agro-technologique fournit des données satellitaires et des indices météorologiques pour déclencher des paiements automatiques, tandis que les coopératives servent d'intermédiaires sur le terrain en éduquant les agriculteurs et en facilitant les souscriptions. L'assureur conçoit le produit et gère le risque, en s'appuyant sur l'expertise de l'entreprise agro-technologique en matière de données et sur les liens étroits que les coopératives entretiennent avec la communauté. Bien que ce modèle nécessite un alignement de la technologie, des connaissances locales et des canaux de distribution, il marie avec succès l'innovation et la desserte des populations locales.

Autre exemple encore, celui d'une collaboration entre un assureur, un courtier et un prestataire de soins de santé afin de proposer une assurance maladie inclusive aux familles à faible revenu. Le courtier conçoit des produits d'assurance maladie financièrement abordables, faciles à comprendre et adaptés aux besoins de la communauté, tels que la couverture des soins ambulatoires ou des frais d'hospitalisation. Le prestataire de soins intègre l'assurance dans ses services, en informant les patients sur les avantages et en facilitant la souscription lors des visites médicales. Quant à l'assureur, il souscrit le risque et gère les demandes d'indemnisation. Ce modèle tire parti de la relation de confiance que le prestataire de soins entretient avec la communauté, qui fait que l'assurance maladie devient plus accessible pour les populations défavorisées.

Ces modèles de partenariat démontrent à quel point la collaboration intersectorielle est en mesure de combler le fossé entre les assureurs et les communautés vulnérables, d'améliorer l'accessibilité, d'instaurer la confiance et, au final, d'améliorer la résilience par le biais de l'assurance.



## Critères d'éligibilité

- Les candidats éligibles sont des organisations travaillant dans le secteur de l'assurance inclusive, à savoir notamment, sans que cette liste soit exclusive : les (ré)assureurs, les institutions de microfinance ou autres institutions financières, les sociétés InsurTech, les agents/courtiers d'assurance ou d'autres entités qui, soit fournissent directement une assurance aux clients vulnérables et à faible revenu, soit travaillent avec d'autres partenaires qui le font.
- Les institutions éligibles doivent être établies et actives dans un pays moins avancé, un pays à faible revenu, un pays à revenu intermédiaire - tranche inférieure ou un pays à revenu intermédiaire - tranche supérieure suivant la définition du Comité d'Aide au Développement (CAD) pour les bénéficiaires d'APD. Une liste des pays éligibles parmi les bénéficiaires d'APD tels que définis par le CAD peut être consultée [ici](#).
- Les candidats éligibles doivent être pleinement opérationnels depuis au moins deux ans.
- Les lauréats précédents du Prix européen de la Microfinance ne peuvent pas se présenter pour des projets ou des initiatives similaires ou identiques aux projets pour lesquels ils ont été précédemment récompensés.
- Les institutions lauréates du Prix européen de la Microfinance en 2020 ou ultérieurement ne sont pas éligibles lors de l'édition 2025.

### Parrainage par un membre de l'e-MFP / MiN

Tous les candidats invités à participer au Second Tour (cf. « Calendrier et procédure de traitement des candidatures ») doivent fournir une preuve écrite du soutien apporté par un membre de l'e-MFP ou MiN, sous la forme d'un bref message ou d'une lettre envoyée au secrétariat de l'e-MFP. La liste des membres de l'e-MFP est disponible [ici](#) et la liste des membres de MiN est disponible [ici](#).

## Depôt de candidature

Le concours est organisé en trois langues : **anglais, français et espagnol**. Toutes les candidatures doivent être **déposées en ligne** sur le site en ligne du Prix :

<http://www.european-microfinance-award.com/>

### Sessions d'orientation pour le dépôt d'une candidature au PEM 2025

Trois sessions d'orientation pour le dépôt d'une candidature (une pour chacune des langues du Prix) seront organisées afin de présenter la procédure du Prix et de répondre à toutes les questions des organisations candidates.

- Session **en anglais** : 25 mars, 10h00, HEC. [S'inscrire](#)
- Session **en espagnol** : 25 mars, 16h00, HEC. [S'inscrire](#)
- Session **en français** : 26 mars, 16h00, HEC. [S'inscrire](#)

Les enregistrements des sessions seront publiés sur le site en ligne du Prix européen de la Microfinance ainsi que sur le site en ligne de l'e-MFP.

**CONTACT PEM 2025:** Si vous avez une quelconque question ou avez besoin d'une quelconque assistance, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [emaward@e-mfp.eu](mailto:emaward@e-mfp.eu)

## Calendrier et procédure de traitement des candidatures

<b>LANCEMENT DU CONCOURS</b>	<b>12 MARS 2025</b>
<b>Premier tour - Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>10 avril 2025, 23h59 HEC</b>
<b>Communication aux candidats retenus</b>	1 <sup>e</sup> quinzaine du mois de mai
<b>Second tour - Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>Fin du mois de mai – début du mois de juin</b>
<b>Phase du Comité de présélection</b>	Juin - août
<b>Phase du Comité de sélection</b>	Septembre
<b>Annnonce des finalistes et demi-finalistes</b>	Début octobre
<b>Phase du Grand jury</b>	Novembre
<b>Annnonce du lauréat lors de la cérémonie de remise du prix</b>	13 novembre 2025

### Phase de candidature du premier tour

Il est attendu des organisations intéressées à se porter candidates qu'elles déposent, lors du premier tour, le formulaire succinct de candidature dans lequel elles décrivent le programme présenté pour l'obtention du Prix et qu'elles livrent leurs états financiers vérifiés.

La sélection en vue du second tour s'appuiera sur la vérification de l'éligibilité de la candidature et sur une première évaluation de la pertinence, de la qualité et de l'efficacité du programme présenté au premier tour.

### Phase de candidature du second tour

Les candidats retenus pour le second tour seront invités à remplir le formulaire de candidature du second tour dans lequel ils auront la possibilité d'expliquer leur programme en de plus amples détails et d'annexer une documentation complémentaire.

Il est attendu de ces candidats qu'ils transmettent une lettre de soutien d'un membre de l'e-MFP. À ce stade, le secrétariat de l'e-MFP assistera ces candidats retenus pour le second tour qui n'entreprendraient pas de liens avec un membre de l'e-MFP à entrer en contact avec un de ces membres.

### Phase du Comité de présélection

Les candidats seront évalués par le comité de présélection sur la base de la pertinence et de la capacité effective du programme présenté à traiter de l'objectif spécifique du Prix ; ils seront également jugés sur leurs performances financières et sur la qualité, clarté et transparence du dossier de candidature.

### **Phase du Comité de sélection**

Le comité de sélection évaluera les candidatures présélectionnées afin de retenir 7 à 10 demi-finalistes, parmi lesquels 3 finalistes seront choisis.

### **Phase du Grand jury**

Un grand jury désigne le lauréat parmi les 3 finalistes.

### **Annnonce du lauréat**

Le lauréat est annoncé lors de la cérémonie de remise du Prix, le 13 novembre 2025. La cérémonie se tient durant la Semaine européenne de la Microfinance, du 12 au 14 novembre 2025. Par le passé, le Prix a été remis par S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et par le le Ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération au développement et du Commerce extérieur.

### **Rapport de suivi du lauréat**

Le lauréat du Prix sera invité à présenter un rapport de suivi, au plus tard le 31 janvier 2026, dans lequel il décrira comment les fonds remportés ont été utilisés.

### **Informations importantes**

Durant les deux tours, il se peut que les candidats soient contactés et invités à fournir des informations complémentaires, au cas par cas et en fonction des nécessités.

Toutes les informations fournies durant la procédure de candidature seront traitées avec confidentialité et leur usage est limité aux fins du concours.

Les organisateurs sont au regret d'annoncer qu'ils ne diffuseront aucune information concernant l'évaluation en cours des candidatures.

La décision des juges est définitive et sans appel. Ni les juges ni les organisateurs n'entretiendront la moindre correspondance concernant la décision.

Les trois finalistes seront invités à assister à la cérémonie de remise du Prix et s'engagent à assurer la présence d'un représentant de la direction générale de l'organisation candidate lors de ladite cérémonie. Le cas échéant, les frais de déplacement seront couverts par les organisateurs du Prix.

## Rétombées du Prix

### LAURÉAT

- 100 000 € (cent mille euros)
- Diplôme
- Petite vidéo mettant en valeur le programme ; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs<sup>1</sup>, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du Prix et consultable en ligne par la suite
- Deux communiqués de presse (septembre et novembre), diffusés dans le monde entier
- Couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les media couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la Microfinance
- Participation à la cérémonie de remise du Prix ; les frais de voyage et d'hébergement étant pris en charge par les organisateurs, le cas échéant.
- Inscription offerte pour deux personnes à la Semaine européenne de la Microfinance, l'un des événements incontournables du calendrier de l'inclusion financière
- Présentation du programme dans diverses communications et dans la publication issue du Prix

### FINALISTES

- 10 000 € (dix mille euros)
- Attestation de finaliste
- Petite vidéo mettant en valeur leur programme ; cette vidéo, produite aux frais des organisateurs<sup>2</sup>, sera diffusée lors de la cérémonie de remise du Prix et consultable en ligne par la suite
- Communiqué de presse (septembre), diffusé dans le monde entier
- Couverture médiatique par les partenaires des organisateurs de même que par les media couvrant la cérémonie et la Semaine européenne de la Microfinance
- Participation à la cérémonie de remise du Prix ; les frais de voyage et d'hébergement étant pris en charge par les organisateurs, le cas échéant.
- Inscription offerte pour deux personnes à la Semaine européenne de la Microfinance, l'un des événements incontournables du calendrier de l'inclusion financière
- Présentation du programme dans diverses communications et dans la publication issue du Prix

### DEMI-FINALISTES

- Attestation de demi-finaliste (en version électronique)
- Communiqué de presse (septembre), diffusé dans le monde entier
- Présentation du programme dans la publication issue du Prix

**Tous les candidats participant au second tour recevront une attestation de participation.**

---

<sup>1</sup> Note : Cette petite vidéo est réalisée indépendamment par les organisateurs ; les candidats consentent à y voir figurer leur organisation et leur programme.

<sup>2</sup> Ibid.

## À propos du Prix européen de la microfinance

Doté d'une enveloppe de 100 000€ pour le gagnant et de 10 000€ pour les finalistes, le Prix européen de la Microfinance est une prestigieuse récompense annuelle briguée par ces organismes actifs dans la prestation de services financiers des quatre coins du monde qui pratiquent l'innovation dans un domaine spécifique de l'inclusion financière. Ce prix poursuit deux objectifs parallèles : récompenser l'excellence et répertorier et diffuser les pratiques les plus pertinentes en vue d'une application par d'autres.

Lancé en octobre 2005 par le Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Direction de la Coopération au Développement et de l'Action humanitaire, le concours est organisé conjointement par le ministère, la Plateforme européenne de la Microfinance (e-MFP) et l'Inclusive Finance Network Luxembourg (InFiNe.lu), en coopération avec la Banque européenne d'Investissement.

Le Prix est remis lors d'une cérémonie à laquelle S.A.R. la Grande-Duchesse de Luxembourg et le Ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération au développement et du Commerce extérieur ont assisté par le passé. La cérémonie se tient durant la Semaine européenne de la Microfinance.

### Thèmes et lauréats des éditions précédentes

**2024, Faire progresser l'inclusion financière des réfugiés et des populations déplacées de force – RUFU (Ouganda)**, pour ses services financiers innovants et ses actions de sensibilisation, au travers d'une gamme de crédit, d'incubateurs d'entreprises et d'initiatives de leadership local destinés à soutenir les réfugiés et les coopératives d'agriculteurs.

**2023, La Finance Inclusive pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition - Yikri (Burkina Faso)**, pour ses produits financiers et ses services de soutien spécifiquement conçus pour les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les personnes déplacées de force, les petits exploitants ruraux et les jeunes.

**2022, L'inclusion financière au service des Femmes - Banco FIE (Bolivia)**, pour son approche holistique de l'inclusion financière des femmes, notamment via son programme *Marca Magenta* visant à promouvoir le développement professionnel des femmes au sein de l'organisation.

**2021, Financements et soins de santé inclusifs - Fonkoze (Haïti)**, pour son initiative Boutik Santé visant à former des clients en tant qu'Entrepreneurs de Santé Communautaires pour effectuer des dépistages sanitaires de base, offrir des séances d'éducation sanitaire et fournir des produits de santé.

**2020, Encourager une épargne efficace et inclusive - Muktinath Bikas Bank (Népal)**, pour son modèle adapté d'épargne collective et solidaire, de proximité, incluant des produits d'épargne retraite et d'assurance dédiés, ainsi qu'une éducation financière approfondie.

**2019, Renforcer la résilience au changement climatique - APA Insurance (Kenya)**, pour son assurance-bétail indicelle (IBLI) et son assurance liée à un indice de rendement local, toutes deux destinées aux petits agriculteurs et gardiens de troupeaux.

**2018, Inclusion financière par la technologie - Advans Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)**, pour ses solutions numériques de paiement et d'épargne proposées aux coopératives et aux planteurs de cacao et ses petits prêts scolaires numériques octroyés aux paysans.

**2017, Microfinance au service du logement** - *Cooperativa Tosepantomín* (Mexique), pour son programme global de logement au service des communautés rurales et sa promotion de la responsabilité environnementale.

**2016, Microfinance et accès à l'enseignement** - *Kashf Foundation* (Pakistan), pour son programme au service des écoles privées à moindre coût.

**2015, Microfinance en situation de post-désastre, post-conflit et dans les États fragiles** - *Crédit Rural de Guinée S.A* (Guinée), pour sa réaction novatrice lors de l'épidémie de fièvre Ébola en Guinée.

**2014, Microfinance et environnement** - *Kompanion* (Kirghizstan), pour son initiative de formation en gestion des pâturages.

**2012, Microfinance pour la sécurité alimentaire** - *ASKI* (Philippines), pour ses services aux petits agriculteurs et son appui au rapprochement effectif entre les marchés et les entreprises privées.

**2010, Financement des filières de production** - *Harbu* (Éthiopie) pour son initiative de financement de la filière du soja.

**2008, Microfinance socialement responsable** - *Buusaa Gonofaa* (Éthiopie) pour l'élaboration de son système d'évaluation des usagers.

**2006, Innovation et couverture** - *The Zakoura Foundation* (Maroc) pour son programme de tourisme rural.